

Aménagement de l'ancien cimetière de Calonne
16 février 2017

Présents :

Daniel Bragard et Reinold Leplat – GAL PE

Thérèse Vandenoortgaete - SPW

Sébastien Mainil – IDPW

Jacky Legge – Maison de la Culture

Hélène Vandewalle – FRW

Excusé : Eric Evrard – FRW

Les participants s'étonnent de l'absence de représentants de la commune.

Contexte :

Du patrimoine funéraire de qualité est présent dans l'ancien cimetière de Calonne. En raison des industries extractives situées à proximité, les pierres tombales sont recouvertes d'une pellicule de sédiment. Un projet de revalorisation du cimetière désaffecté est nécessaire. Un autre atout du cimetière est sa localisation (proximité avec le centre de Calonne – église et école). De plus, un espace entre le site et la route est propriété communale. Surélevé par rapport à la nationale, ce terrain pourrait se voir réapproprié par la population en même temps que l'ancien cimetière. La commune a également réservé un budget de 20 000€ en 2016, reconduit en 2017, pour valoriser le site.

Propositions :

Le réaménagement des deux espaces renforcerait le contrôle social des habitants contre toutes dégradations ou incivismes sur le site. L'important est d'intégrer les citoyens dans le projet afin qu'ils se réapproprient les lieux. Dans un premier temps, un petit groupe d'habitants pourrait se mobiliser dans le but de valoriser le site. Le fossoyeur est une personne très motivée à la préservation de ces monuments funéraires ! L'échevine Colette Bocage a déjà manifesté un intérêt pour la thématique. La FRW propose de fournir le listing des personnes ayant participées aux séances d'information de l'ODR d'Antoing.

L'idée d'un parc lapidaire avec la mise en scène de stèles funéraires des cimetières d'Antoing a déjà été émise à plusieurs reprises. Une réflexion sur le projet doit être menée pour savoir où l'installer et comment l'intégrer de manière harmonieuse au niveau du site.

Les espaces pourraient être aménagés de sorte à préserver le calme et la sérénité de l'ancien cimetière et amener de la vie sur le terrain adjacent. Des fonctions différentes pourraient ainsi être affectées aux deux lieux.

En ce qui concerne le cimetière, un espace de repos, de lecture et de formations peut être imaginé par l'installation de quelques bancs, l'abattage d'arbres et le nettoyage des tombes. Quelques remarques, pistes de réflexions et interrogations sont formulées :

- Faire un inventaire des monuments funéraires et en relever la valeur patrimoniale.

- Réaliser des aménagements afin de sécuriser le site, comme en autre, sécuriser les fosses et consolider les murs.
- Une ouverture au sud du cimetière par l'installation d'un observatoire et un élagage de la végétation permettraient une interprétation paysagère sur l'ancienne carrière en contre-bas.
- Quid du potentiel botanique présent au niveau de ce site ? Il serait intéressant de le faire analyser. Un plan de gestion pourrait ensuite être rédigé afin d'y organiser des gestions avec les citoyens.
- Faut-il restaurer les pierres avec redressement des stèles ou est-il préférable de figer le moment présent ? La pierre de Tournai présente sur certaine tombe doit seulement être nettoyée malgré son effritement.
- L'ossuaire présent sur le site devrait également être limité visuellement.
- La grille au niveau de l'entrée peut être restaurée.

L'IDPW signale que des formations sont possibles quant au traitement de monuments funéraires, et ceci, à moindre coût. Ce site peut être un support de formation à l'entretien de la pierre pour des stagiaires ou alors au personnel communal et bénévoles de la commune d'Antoing et alentours. L'avantage de l'implication des ouvriers communaux est l'acquisition de compétences à reproduire sur d'autres sites communaux ainsi que la mise en service du matériel communal.

Un sponsoring avec les carrières permettrait également de fournir les matériaux nécessaires liés au travail de la pierre. La FRW signale que les carriers se sont déjà impliqués dans des projets communaux comme celui du financement de la future exposition sur l'activité de l'extraction carrière située dans les écuries de la Maison Rurale de Calonne.

D'autres partenariats sont également envisageables comme ceux de l'été solidaire, les compagnons bâtisseurs, le plan de cohésion sociale, ...

Quelques artistes locaux sont à mettre en avant comme :

- Jérôme Ugille : artiste imprégnant le papier et les tissus des motifs de pierre.
- Edmond Dubrunfaut : peintre mettant en scène l'ancien cimetière de Calonne.
- Bruno Lestarquit : photographe.

En cas de non-réactivité de la part des citoyens, d'autres pistes sont à prévoir comme la réaffectation du cimetière comme lieu de recueil (ex : le jardin de la mémoire à Chercq, cimetière écologique, ...).

Conclusion :

Le GAL PE s'occupera de lancer les invitations aux habitants de Calonne afin de recueillir un premier ressenti de la population par rapport à l'aménagement de l'ancien cimetière.

Hélène Vandewalle
Agents de développement